

Relevé de décision du Comité de Mobilité Auvergne

COMITE DE LA MOBILITE « AUVERGNE »

Clermont-Ferrand, 23 novembre 2018

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Elus : **Martine GUIBERT, Vice-Présidente déléguée aux transports** ; Daniel DUGLERY, Président de Montluçon Communauté (03) et conseiller régional ; Michel FANGET, conseiller régional et député de Clermont 4 ; Yannick LUCOT, conseiller régional

Services : Philippe GAMON, Olivier LAURENT, Cyril PHILIS, Julien MERCURIO, Olivier CROUZET, Evelyne MILE, Stéphanie MASTERNAK, Aurélie GREGOIRE.

Experts : SNCF Mobilités : Anne-Sophie MAROT ; Raoul PERA ; SNCF Réseau : Daniel BESSEYRE ; Gérald CASTANO ; FNTV AURA : Serge MONTAGNE ; Bertrand NICOLAY

Elus et leurs représentants

Départements : André BIDAUD, Vice-président du Conseil départemental de l'Allier, représentant de Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier et Olivier PRADEILLES, Département de l'Allier ; Marie-Hélène CHASTRE, Vice-présidente du Conseil départemental du Cantal et Christel SCARICA, Département du Cantal ; Jacky GRAND, Conseiller départemental canton de Billom (63) ; Philippe SAVIGNAC, Florence VERDIER et Jonathan LAMARCHE, Département du Puy de Dôme

Communautés de communes : Daniel DUGLERY, Montluçon Communauté (03) ; Gérard GUILLAUME, Billom Communauté (63) ; Jacques FOURNIER, Vice-Président de Billom Communauté (63) ; Noëlle SEGUIN, Vice-Présidente de Saint-Pourçain Sioule Limagne (03), Didier CHASSAIN, Vice-Président de Plaine Limagne (63), Mireille FONLUPT, Vice-Présidente, et Florence USANNAZ, Ambert Livradois Forez (63), Sophie-Caroline FARGUES, Mond'Arverne communauté (63)

Agglomérations : Valérie CEYSSAT et Sylvain PEYRON, Riom Limagne & Volcans (RLV) Communauté (63) ; Serge DESTANNES, Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) (15), Laurence VIALETES, Agglo Pays d'Issoire (63), Jean-Marc GERMANANGUE, Vice-Président, et Sandro CARLETTI, Vichy Communauté (03), Michel SAMZUN, Moulins communauté (03)

Syndicats : Jérémy COLZANI, Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez (63)

Députés : Thibaud ROBLIN, attaché parlementaire de Bénédicte PEYROL (03) ; Sylvain GONY, collaborateur parlementaire de Valérie THOMAS (63) ; Damien BALDY, collaborateur parlementaire de Christine PIRES BEAUNE (63) ; Dominique WALFARD DE SEDE, collaborateur parlementaire de Laurence VANCEUNEBROCK-MIALOU (03)

Associations d'usagers :

Huguette BRUYAS (ADTLS - Améliorer les Déplacements et les Transports Loire Sud) ; Marc GOUTTEBROZE (Comité des usagers du train du Haut Allier) ; Pierre POMMAREL (FNAUT AUTA) ; Philippe VALERIANO (AUTA : Association des Usagers des Transports d'Auvergne) ; Guy MALAVAL et Gabriel TONEL (association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Clermont-Ferrand\Nîmes\Marseille) ; Jacques RUIZ (APF63 France Handicap) ; association Valentin Haüy

Autres participants

Etat : Geoffrey PRIOLET, DDT 63

PNR (Parc naturel régional) : Émilie GRILLE, Pays Vallée de la Dore - Parc Livradois- Forez

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) : Romain GAYTON et Maud DAZY, PETR de la Jeune Loire

Chambres consulaires : Bernard VILLARET, CCI du Cantal

Syndicats : Christophe GAUZY, Vice-Président du MEDEF Haute-Loire ; Patrick WOLFF, WOLFF & Associés (experts-comptables) et Président d'OBJECTIF CAPITALES, représentant de Michel BOUYSSY, Président du MEDEF 63

Journalistes : Laurent BERNARD (La Montagne)

Luceau BERTEIX, Bertrand LUCEAU ;

Introduction

Support de présentation – Voir pièce jointe

Martine GUIBERT remercie les élus présents.

Martine GUIBERT précise le dérouler de la réunion en 2 temps :

- un bilan des réalisations, avec un rapide échange prévu pour chaque thématique,
- un temps d'échange plus large sur les perspectives et actions à venir afin d'échanger sur la vision du territoire en termes de mobilité et transports sur les 10 années à venir.

Martine GUIBERT souhaite évaluer les besoins des territoires, avoir une approche multimodale et intégrée (il ne s'agit pas d'opposer les modes, ils sont complémentaires). Elle insiste sur le besoin d'informer sur les actions régionales, d'entendre et partager les enjeux auxquels faire face, et se pencher sur la question des temporalités dans les transports. Elle expose en ce sens plusieurs leviers à activer : désenclaver le territoire auvergnat (avec le POCL par exemple), conforter les aéroports régionaux (comme Aurillac, Clermont-Ferrand et Le Puy en Velay), fiabiliser le service ferroviaire et s'appuyer sur l'intermodalité (à travers les gares et PEM).

Elle souhaite un dialogue, le plus large possible.

Présentation

PARTIE 1 : BILAN DE LA POLITIQUE MOBILITE ET DES REALISATIONS A MI-MANDAT

Martine GUIBERT organise la présentation en 3 parties ponctuées de temps d'échanges. Elle expose à l'occasion de chacun des items la vision régionale relative à l'action concernée, illustrée par des actions territoriales concrètes sur le territoire.

A. Les offres de transports

- Le SRADDET – volet Mobilité
- La concertation avec les associations d'usagers
- La convention TER
- Le transport régional par autocar

B. Les infrastructures

- Les grands investissements ferroviaires (infrastructure et gares)
- Le plan de sauvetage des petites lignes
- La sécurisation des passages à niveau
- Les grands investissements routiers
- L'action en faveur des lignes aériennes

C. Les services aux usagers

- Les nouvelles mobilités
- OÙRA! : la plateforme de services aux voyageurs
- Le schéma d'accessibilité (transports) - SDA
- Le plan régional de sécurité dans les transports
- La politique fret

Lors de la réunion technique préparatoire qui s'est tenue à Clermont-Ferrand le 8 novembre dernier les associations ont identifié un certain nombre de sujets prioritaires, et notamment :

- Une attente importante concernant l'avenir de la ligne des Cévennes
- Un besoin identifié visant à mieux articuler les offres d'autocars TER et interurbains
- Un désaccord sur le dispositif SNCF de « régularisation à bord » et le surcoût du billet pris à bord du train (dispositions nationales SNCF en matière de régularisation).

Ces éléments sont restitués à l'occasion de cette présentation.

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LE BILAN

A. Les offres de transports	
<p>AUTA (Association des Usagers des Transports d'Auvergne) : au sujet du transport par autocars, il y a très peu de moyens de se déplacer en transports en commun en dehors des agglomérations. Concernant le réseau interrégional routier, il faut améliorer le maillage (comme par exemple Moulins – Montluçon).</p>	<p>Martine GUIBERT : Il va falloir adapter les réponses en fonction des besoins. Une mise à plat de l'existant sera faite dès 2019 afin d'aboutir à une offre globale pertinente. Comment faire du « porte-à-porte » ? Il y a des outils qui ont été mis en place : Mov'ici (plateforme de covoiturage avec des lignes régulières), des solutions d'autopartage à développer, une offre de TAD qui doit être plus souple et plus fine (des communes créent des solutions). Faut-il davantage de véhicules plus petits pour mieux irriguer les territoires ? Il y a une volonté de la Région et aussi la loi LOM, qui va prescrire comment gérer ces zones peu denses.</p>
<p>Association Valentin HAÛY : s'exprime sur la sécurité dans les TER. Il n'y a plus de contrôleur, pas de personnel SNCF à bord des trains et cela crée un sentiment d'insécurité y compris pour les PMR. Que dire de la convention TER actuelle avec l'ouverture à la concurrence de la SNCF ?</p>	<p>Martine GUIBERT : la convention TER a une durée de 6 ans (2017-2022) et la concurrence est prévue sur des lignes pré-identifiées. Concernant les conditions de voyage des PMR, il y a un schéma d'accessibilité pour les gares et le service Accès plus avec la SNCF. Il y aura dans un futur proche plusieurs opérateurs et cela nécessitera de garantir une qualité de service et un service adapté pour les PMR.</p> <p>Anne-Sophie MAROT (SNCF Mobilités) : explique que les PMR sont un sujet capital pour la SNCF et qu'il existe aujourd'hui deux services : Accès plus et Accès TER (solution avec la Région en lien avec le schéma ; cela concerne à ce jour quelques gares). Pour Accès TER, il y a un plateau téléphonique dédié à Clermont-Ferrand et un numéro de téléphone dédié (pour les réservations, prestations, etc.).</p> <p>Martine GUIBERT : explique que la Région va regarder de près ce qu'il se passe, compte-tenu des moyens mis en oeuvre. Faut-il faire du « sur-mesure », de l'accompagnement individuel ? Il faut en tous cas un accompagnement de qualité pour les PMR.</p>
<p>Noëlle SEGUIN, Vice-Présidente de Saint-Pourçain Sioule Limagne (03) : sur la communauté de communes, un système de TAD a été mis en place, avec l'aide de la Région. Il y a aussi la plateforme Auvergne mobilité : http://www.auvergne-mobilite.fr/fr/</p>	<p>Martine GUIBERT : explique que l'objectif pour la Région est d'être opérationnel sur les outils, de mieux les articuler et d'en faire bénéficier le plus grand nombre pour une offre globale plus performante et mieux intégrée.</p>
<p>Jacky GRAND, Conseiller départemental canton de Billom (63) : souhaite qu'en matière de transports il y ait une prise de conscience de l'enjeu environnemental, climatique (il n'est pas possible d'avoir du « tout routier » ; il faut réfléchir aux modes TC, il y a urgence).</p>	<p>Martine GUIBERT : est d'accord, il y a urgence par rapport au climat, des solutions de report modal doivent être opérationnelles et vite.</p>

B. Les infrastructures	
<p>Association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Clermont-Ferrand\Nîmes\Marseille : Gabriel TONEL s'exprime sur les investissements pour les petites lignes. Au sujet de la ligne du Cévenol, il y a urgence à programmer des travaux de régénération de l'ensemble de l'axe plutôt que de réaliser des opérations de « rustines » par sections. Il faut retrouver des temps de parcours attractifs pour augmenter le nombre de passagers.</p> <p>Guy MALAVAL, maire de Langogne (48), évoque la complexité de la situation concernant la ligne des Cévennes (deux Régions avec des investissements et fonctionnements différents). Il a envoyé une note avec un voeu à la Région : que les deux Régions communiquent mieux entre elles, ainsi que les deux directions régionales SNCF.</p>	<p>Martine GUIBERT : indique que le sujet est bien identifié et que le financement est un enjeu majeur concernant la ligne des Cévennes.</p> <p>Elle rappelle que certaines Régions ont fait choix d'être Autorité organisatrice (AO) des TET (Trains d'équilibre du Territoire), avec la reprise de certains trains, ce qui n'a pas été le cas d'Auvergne Rhône-Alpes. Dans le cas présent, la ligne est interrégionale : il s'agit donc de se coordonner avec la Région Occitanie afin que la programmation des travaux ait une cohérence d'ensemble. Ceci doit se faire au plus tôt au risque de fermeture totale ou partielle de l'axe.</p> <p>Des discussions sont engagées : une étude préliminaire a été décidée sur l'ensemble de la ligne (étude des fonctionnalités, des travaux à engager, etc.) ; cette étude est cofinancée par les deux Régions. La Région attend des réponses de la Ministre des chargée Transports Mme BORNE, et d'un positionnement de l'Etat au regard des moyens financiers à mobiliser.</p> <p>SNCF Réseau : confirme les propos de la Vice-Présidente Martine GUIBERT ; l'échéance de l'étude est à 2020.</p>
<p>Daniel DUGLERY, Montluçon Communauté (03) : demande où en est la Région dans la négociation sur les relations Paris-Montluçon car il y a un risque pour le bassin économique de Montluçon. Il évoque également les enjeux structurants associés au projet du POCL (LGV Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon) et les attentes du territoire.</p>	<p>Martine GUIBERT : répond qu'il s'agit de sujets majeurs pour l'Allier, avec la difficulté d'une situation interrégionale. Chacun attend le positionnement de l'Etat ; cette attente est une période de transition. La Région veut améliorer de manière significative la situation de l'Allier. Ceci doit se faire en lien étroit avec la Région Centre Val de Loire.</p> <p>Au sujet du POCL, ce projet est porté par la Région depuis plusieurs années. Il n'y a pas de LGV dans le massif central alors que l'enjeu est de réduire le temps des trajets Clermont-Ferrand – Paris et Clermont-Ferrand – Lyon pour améliorer l'attractivité du territoire. Il faut avoir cette infrastructure et prévoir les réserves foncières. Une tierce expertise a été demandée et la Région est prête à la co-financer (avec deux options au départ et un tracé sûr à trouver).</p> <p>Concernant la relation avec Lyon, il y a eu une amélioration significative avec l'A89, mais il faut aussi améliorer le ferroviaire (cela rejoint l'enjeu climatique...) ; les deux modes sont complémentaires.</p>

<p>Patrick WOLFF, WOLFF & Associés (experts-comptables) et Président d'OBJECTIF CAPITALES, représentant de Michel BOUYSSY, Président du MEDEF 63 : estime que le principal obstacle au développement économique de l'Auvergne est l'accessibilité du territoire (desserte aérienne et desserte ferroviaire). Il donne l'exemple de la ligne aérienne Clermont-Ferrand – Lyon et pour le ferroviaire du POCL (ce projet est espéré). Il fait remarquer la densité des entreprises présentes. Il n'est plus possible d'attendre compte-tenu de l'état actuel des lignes ferroviaires.</p>	<p>Martine GUIBERT : répond que l'expérimentation menée en 2017 pour l'aérien a été arrêtée mais pourrait être reprise pour mieux connecter Clermont-Ferrand.</p> <p>Concernant le ferroviaire, les enjeux sont en effet très importants sur le secteur, avec le POCL bien évidemment, mais aussi les sujets plus immédiats concernant le sauvetage des lignes périphériques et la performance d'accès aux grandes agglomérations (Clermont-Ferrand et Lyon). La Région agit en mode projet, sur ces différents dossiers ; elle met au service de ces projets sa capacité d'investissement, de manière importante (exemples : réouverture de la ligne Boën-Montbrison en décembre 2018, travaux d'urgence Issoire-Brioude en 2018, autres travaux programmés de régénération sur Montluçon-Gannat-Riom, Clermont-Ferrand-Volvic, etc.).</p>
---	--

C. Les services aux usagers
Pas de remarques émises sur ce point

PARTIE 2 : PERSPECTIVES A COURT, MOYEN ET LONG TERMES :

Martine GUIBERT présente ces perspectives selon les grands axes :

- Mieux coordonner et mieux intégrer les modes de transport pour constituer une offre globale de mobilité
- Faire de la sécurité et de la sûreté des priorités
- Poursuivre le sauvetage des « petites » lignes
- Préparer puis mettre en œuvre l'ouverture à la concurrence sur le TER
- Incarner la transition énergétique et l'innovation sur le territoire
- Renforcer le dialogue avec les usagers et la gouvernance de la mobilité sur les territoires

TEMPS D'ECHANGES SUR LES PERSPECTIVES

<p>Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez (63) : Jérémy COLZANI indique que son syndicat gère 150 km de voies hors Réseau ferré national (RFN). Il reconnaît qu'avec les projets de rénovation c'est un métier difficile que d'être gestionnaire de l'infrastructure. Il souligne les besoins tangibles concernant le fret et souhaiterait pouvoir organiser une rencontre avec la Vice-Présidente Martine GUIBERT.</p>	<p>Martine GUIBERT : indique qu'elle va proposer au Président Laurent WAUQUIEZ l'opportunité d'un plan de sauvetage des petites lignes de fret, très importantes pour le territoire. Elle est d'accord pour la demande de rencontre.</p>
---	---

<p>La communauté d'agglomération de Riom Limagne & Volcans (RLV) Communauté (63) : Valérie CEYSSAT souligne que la concertation est nécessaire, même si le nouveau périmètre semble « large ». Les enjeux relatifs à la mobilité sont centraux dans la vie du quotidien et les enjeux d'avenir. Il faut changer les usages, donner la priorité aux travaux, travailler sur la complémentarité ; il y a aussi une urgence économique et sociale.</p>	<p>Martine GUIBERT : confirme l'intérêt du travail de concertation engagé avec les territoires. Les territoires sont différents, les attentes également, il faut travailler à une échelle très fine. Les objectifs de la Région sont de favoriser le report modal et lutter contre l'autosolisme. Ceci nécessite des moyens et une articulation étroite des différents modes et des différents opérateurs.</p> <p>Concernant le nouveau dispositif de concertation, la Région veut être à l'écoute, proposer une offre intéressante. Son souhait est d'utiliser le numérique et d'identifier les besoins en amont. Il y a aujourd'hui une nouvelle configuration (élus, associations, Etat, SNCF...) ; il sera possible d'ajuster, mais les moyens de la Région sont limités.</p> <p>En complément aux dispositions proposées, concernant des sujets plus sensibles, la Vice-Présidente indique qu'elle est toujours ouverte à des échanges sur rendez-vous</p>
<p>La communauté de communes Ambert Livradois Forez (63) : Mireille FONLUPT, Vice-Présidente, souligne le rôle de la Région dans l'accompagnement des plans de mobilité. Elle souligne que l'attractivité du transport public passe aussi par la bonne information des usagers mais aussi des décideurs : les PDE et PDIE sont donc à encourager.</p>	

Conclusion

Martine GUIBERT remercie les participants pour leurs questions et remarques. La Région a bien pris note des éléments échangés qui seront étudiés et retravaillés d'ici à 2019.